

FICHE ACTION N° 3.2.1.

Action foncière communale préventive

Axe	3. Renforcer la centralité par un dynamisme économique basé sur les commerces de proximité, les atouts agricoles et touristiques
Orientation stratégique	3.2. Contribuer au renouvellement du centre-bourg par l'action publique
Action nom	Poursuivre l'action foncière communale préventive sur les bâtiments et secteurs à enjeux du centre-ville
Action n°	3.2.1.
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input checked="" type="checkbox"/>
Périmètre d'application	ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Poursuivre le suivi des DIA et la préemption des terrains à enjeux fléchés dans le Programme d'Action Foncière (EPFR) et/ou les études de programmation.
Partenaires	EPFR
Dépenses prévisionnelles (HT)	2 M€ (4 ans)
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune : 2 M€
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats Territorialisés	
Lien autres actions du programme	<p>Action 4.1.1. Réaliser une étude de programmation des fonciers mutables au centre-ville</p> <p>Action 4.1.5. Etudier l'opportunité d'un élargissement de la mise en œuvre du PAFI au centre-ville</p> <p>Action 4.2.1. Poursuivre les objectifs de mixité sociale et de réponse aux besoins globaux en logement du PLH</p> <p>Action 4.2.11. Mettre en œuvre l'opération "Cœur de ville"</p> <p>Action 4.2.12. Mettre en œuvre l'opération "Saint-Alme"</p> <p>Action 4.2.13. Mettre en œuvre l'opération "F. de Mahy / V. Hugo"</p>
Concertation	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Suivi des terrains préemptés</p> <p>Actualisation du Plan d'Action Foncière (EPFR)</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Maîtriser le foncier en vue d'opération d'aménagements permettant de répondre aux besoins en équipements et logements et de mixités.
Annexes	Sans objet.